



N° d'épreuve FFM _____ 346
 Moto-Club _____ de Cazères
 N° d'affiliation _____ C1085
 Date _____ 29 - 03 - 2020
 Lieu _____ LE VIGNAU
 Organisateur technique - MOTO-CLUB DE CAZERES
 E-mail _____ dimitri.agez@gmail.com
 Téléphone _____ 05 58 52 23 03 / 06 71 15 84 65

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2020

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

ASSURANCES LESTIENNE - BP 34 - 51873 REIMS CEDEX

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ARENAS JEAN LOUIS Licence : 215089
 Président du Jury ou Arbitre* LAMOUREUX MARTY Licence : 183628
 Membre du Jury BOTTAZZINI DIDIER Licence : 128460
 Membre du Jury EN COURS DE NOMINATION Licence :
 Commissaire technique responsable --- BROQUES ERIC Licence : 082315
 Responsable du chronométrage EN COURS DE NOMINATION Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
65 CC	7 ans 9 ans	9 ans 11 ans	65 CC	30€ — Championnat Ligue Nouvelle Aquitaine
85CC	9 ans 12 ans	15 ans	85CC	30€ — Championnat Ligue Nouvelle Aquitaine
125CC	13 ans	—	125CC	40€ — Trophée LIGUE Zone Sud
Trophée MX1	15 ans	—	151cc à 500cc 2T 251cc à 650cc 4T	40€ — Trophée LIGUE Zone Sud
Trophée MX2	15 ans	—	100cc à 150cc 2T 175cc MX2 4T	40€ — Trophée LIGUE Zone Sud
CHALLENGE GASCOGNE	13 ans	—	125cc / toutes cylindrées	40€

Engagement :

Site Internet ---- www.engagesport.com
 Contact AGEZ DIMITRI
 Téléphone 06 71 15 84 65 E-mail --- dimitri.agez@gmail.com

Chronométrage :

Location de transpondeur : oui non
 Tarif : compris
 Caution : 200€

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

 NON OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant la marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

 Nom du responsable médical **DOCTEUR ANESTHESISTE GHYS LUC (06 76 97 17 87)**

 Nombre de secouristes **8**

 Nombre d'ambulance(s) **2**

 Hôpital le plus proche **CLINIQUE DES CHENES - 40800 AIRE SUR L'ADOUR** Temps de trajet (en min) **12**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

 Nom du site **CIRCUIT DE LA FONTAINE DE BUDAYS**

 Adresse **Route de l'armagnac 40270 LE VIGNAU**

Caractéristiques :

 Longueur du circuit **1200 m**

 Largeur minimum de la piste **6 m**

 Largeur de la grille **24 m**

 Longueur de la ligne droite de départ **75 m**

 Nombre d'OCP* **15**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

 Pendant les essais : **40**

 En manche : **36**
Capacité Quad/Side-car :

 Pendant les essais : **X**

 En manche : **X**


- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date :


MOTO CLUB
 40270 CAZERES SUR L'ADOUR
 Tél. 05 58 52 23 03

Visa de la Ligue

 Date : **10 mars 2020**

Visa de la FFM

Date :

Numéro :



N° d'épreuve FFM _____ 346
Moto-Club _____ MOTO-CLUB DE CAZERES
Date _____ DIMANCHE 29 MARS
Lieu _____ 40270 LE VIGNAU

HORAIRES - MOTOCROSS LE VIGNAU Dimanche 29 mars 2020

HEURE			DURÉE
08:30:00	ESSAIS LIBRES + CHRONO	CHAMPIONNAT LMNA 85cc	20min
08:55:00	ESSAIS LIBRES + CHRONO	TROPHÉE LIGUE ZONE SUD 125cc	20min
09:20:00	ESSAIS LIBRES + CHRONO	TROPHÉE LIGUE ZONE SUD MX1-MX2	20min
09:45:00	ESSAIS LIBRES	CHAMPIONNAT LMNA 65cc	10min
10:00:00	ESSAIS LIBRES + CHRONO	CHALLENGE GASCOGNE	20min
10:25:00	CHRONO	CHAMPIONNAT LMNA 65cc	10min
10:40:00	1 ^{ière} MANCHE	CHAMPIONNAT LMNA 85cc	15min+2t
11:05:00	1 ^{ière} MANCHE	TROPHÉE LIGUE ZONE SUD 125cc	15min+2t
11:30:00	1 ^{ière} MANCHE	TROPHÉE LIGUE ZONE SUD MX1- MX2	15min+2t
11:55:00	1 ^{ière} MANCHE	CHAMPIONNAT LMNA 65cc	10min+2t
12H15 PAUSE MIDI			
13:25:00	1 ^{ière} MANCHE	CHALLENGE GASCOGNE	12min+2t
13:45:00	2 ^{ième} MANCHE	CHAMPIONNAT LMNA 85cc	15min+2t
14:10:00	2 ^{ième} MANCHE	TROPHÉE LIGUE ZONE SUD 125cc	15min+2t
14:35:00	2 ^{ième} MANCHE	CHAMPIONNAT LMNA 65cc	10min+2t
14:55:00	2 ^{ième} MANCHE	TROPHÉE LIGUE ZONE SUD MX1- MX2	15min+2t
15:20:00	2 ^{ième} MANCHE	CHALLENGE GASCOGNE	12min+2t
15:40:00	3 ^{ième} MANCHE	CHAMPIONNAT LMNA 85cc	15min+2t
16:05:00	3 ^{ième} MANCHE	CHAMPIONNAT LMNA 65c	10min+2t
16:25:00	PAUSE + REMISE DES PRIX 65CC et 85CC		
16:55:00	3 ^{ième} MANCHE	TROPHÉE LIGUE ZONE SUD 125cc	15min+2t
17:20:00	3 ^{ième} MANCHE	TROPHÉE LIGUE ZONE SUD MX1- MX2	15min+2t
17:45:00	3 ^{ième} MANCHE	CHALLENGE GASCOGNE	12min+2t
18:05:00	FIN DES COURSES		
18:25:00	REMISE DES PRIX 125CC/MX1/MX2/CHALLENGE		
18:40:00	VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LE MOTO-CLUB		

CONTRÔLE ADMINISTRATIF & TECHNIQUE LE 28/03/2020 DE 15H00 à 18H00
CONTRÔLE ADMINISTRATIF & TECHNIQUE LE 29/03/2020 DE 7H00 à 8H00

Horaires course Le Vignau - Dimanche 29 mars 2020

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION
AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR
(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

MOTO CLUB DE CAZERES
111 rue du Pont de Fer
40270 CAZERES SUR L ADOUR

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances B1921RT000050T-RCO1859 auprès de la compagnie LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « Pitchouns day » se déroulant du 29/03/2020 à 7h00 au 29/03/2020 à 19h00.

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport, de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 10.000.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 50.000 € pour les dommages immatériels non consécutifs.
- Défense et recours inclus.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport.

Exclusion : Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et LLOYD'S INSURANCE COMPAGNY S.A en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 31/01/2020

Signature du courtier

Signature de la compagnie d'assurance

SAS ASSURANCES LESTIENNE
BP 34
51873 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 37 71 38 - 09 70 62 90 43
RCS Reims 529 120 842 - APE 6622 Z - orias 10053161
E-mail: assurances.lestienne@orange.fr


3/2/20

CIRCUIT DE LE VIGNAL
LEU DIT "FONTAINE DE BUDAYS"

PARCELE N° 48

SURFACE 27 200 M²

LONGUEUR PISTE = 1200M - TERRE

LARGEUR PISTE = 6M

|||||

VAGUES

|||||

TREMPAINS

//////

AVUETTE et ABRI

.....

--- ZONE GRILLAGE

■ POSTES COMMISSAIRE

■ PUBLIC

■ PANNEAUX

PARC SPECTATEURS

ENTREE

ENTREE



75m

ARRIVEE

ZONE SPECTATEURS

TALUS

ACCES SECOURS

PARKING VISITEURS

SECOURS

SECOURS

FOSSE

ACCES SECOURS

MOTO-CLUB

40270 CAZERES SUR L'ADOUR

Tel: 05 52 52 23 13

Handwritten signature

